

Les droits sociaux d'abord ! Parce qu'avec de belles paroles, l'Europe n'ira pas loin.

Mettons les dirigeants européens sous pression ! Qu'ils prennent leurs responsabilités.



ACTION

8/11 - 10h

**Parc du
Cinquantenaire
Bruxelles**



Les droits sociaux d'abord !



Les droits sociaux d'abord !

La Commission européenne travaille à la mise en place d'un pilier européen des droits sociaux. Les principes de ce pilier seront proclamés lors du sommet européen du 17 novembre à Göteborg.

Ce pilier de la Commission européenne comprend un certain nombre de principes et de droits sociaux. La Commission a apparemment enfin compris que l'avenir de l'Europe repose sur son développement social. L'Europe sera sociale ou elle ne sera pas !

Toute personne a droit à un travail correctement rémunéré et exercé dans de bonnes conditions. Nous n'atteindrons pas cet objectif avec ce que la Commission européenne nous propose pour l'instant. Les belles paroles doivent devenir réalité.

Les États membres, y compris la Belgique, doivent soutenir l'initiative.

Notre proposition

1. Le pilier social doit être défini rapidement et proclamé.
2. Pour ce faire, des mesures juridiques doivent être prises. Des augmentations de salaire et la fin du dumping social sont indispensables.
3. Les économies réalisées dans les services publics et les avantages exagérés accordés aux entreprises et aux actionnaires doivent cesser. L'Europe doit être au service de ses citoyens. Nous avons besoin d'objectifs sociaux clairs et réalistes.
4. L'Europe doit trouver le financement nécessaire pour construire le pilier des droits sociaux.

Action européenne

Les syndicalistes de toute l'Europe se mobilisent à l'appel de la CES pour un pilier des droits sociaux plus fort.

En pratique

- Départ en train de Huy – RDV à 7H45
- Départ en cars de Coronmeuse – RDV à 7H30
- Départ en cars de Waremme – RDV à 8H

Inscriptions 04/340 75 55 - u68ppi@acv-csc.be

www.cscliege.be